Intra CL

Public

agents de la Caf du Loiret

Modalités pratiques

3 jours de formation par groupe soit 21 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

LEGER Patricia

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Manager autrement ! avec la Process Com® - CAF 45

MAJ : Mercredi 18 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°1 de la convention N°95/15 – EGOC / CAF du Loiret

PROGRAMME

Formation Managers et Equipe de Direction de la Caf du Loiret

« Manager autrement ! avec la Process Com® »

Intervenante : Patricia LEGER

Durée – Dates **: 9 jours**

- 3 jours - Groupe 1 : **les 1er -2 Juin et le 29 Juin 2017**
- 3 jours- Groupe 2 : **les 12-13 Octobre et le 9 Novembre 2017**
- 3 jours - Groupe 3 : **les 23-24 novembre et le 14 décembre 2017**.

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à 17h

Lieu **: ORLEANS**, Siège de la **Caf du Loiret** (2 place St Charles)

Effectif : 3 groupes d'agents de la Caf du Loiret – Effectif validé par une feuille de présence

OBJECTIFS - CONTEXTE

Cet atelier s'adresse à tout responsable en situation de management recherchant une nouvelle façon d'interagir avec ses collaborateurs.

- La Process Com® est modèle concret et opérationnelle de découverte de soi et des autres, cette méthode permet :

- d'établir une communication performante
- de comprendre les attentes de ses collaborateurs
- d'instaurer une relation constructive avec eux

- Par une individualisation de sa communication et de ses comportements dans les actes managériaux, ce modèle contribuera à une amélioration:

- de la cohésion d'équipe
- de la motivation de son équipe.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie concrète et ludique
- Remise d'un manuel de formation décrivant les concepts de la Process Com® et complété par des exercices personnels
- Inventaire de personnalité de chaque participant (ce support permet à chacun de situer et de s'approprier les concepts, en référence à sa propre personnalité.

MODALITES D'EVALUATION et SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

INTERVENANTE

Patricia LEGER, Consultante Formatrice Coach – Certifiée Process Com®.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d’accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d’une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d’accompagnement aux personnes ou d’une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43